

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : VU (Vulnérable)

R-A : NT (Quasi menacée)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

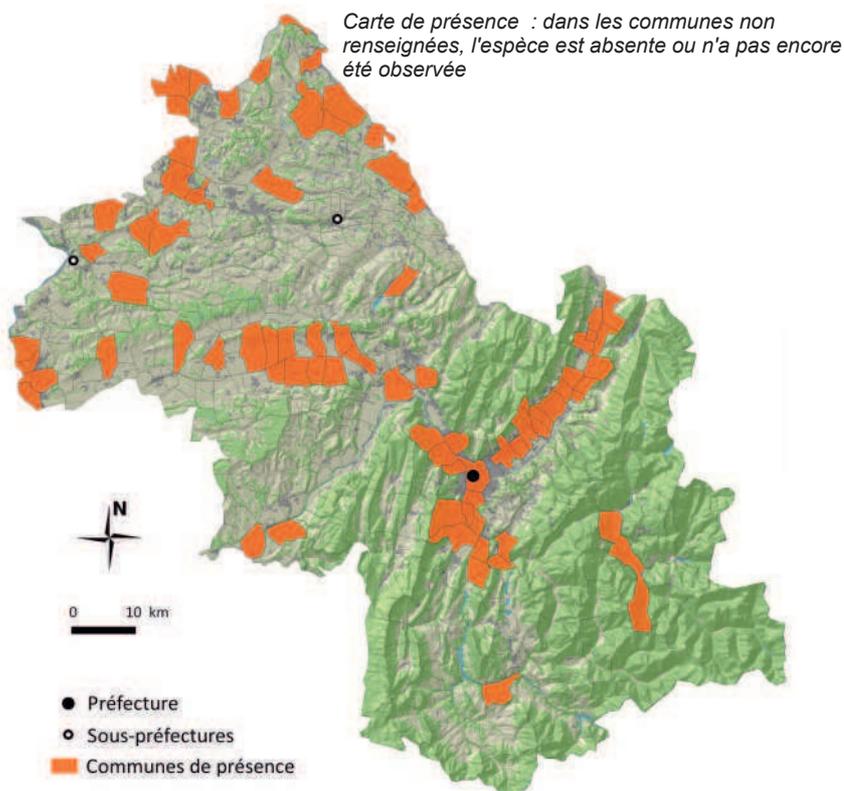
Non concernée par la directive "oiseaux"

Non concernée par la directive "habitats"



© P. Dalous

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Le petit gravelot est principalement présent en plaine alluviale ou dans les secteurs d'étangs et d'exploitation de graviers. Il est principalement présent dans la vallée du Grésivaudan dans sa partie en amont de la plaine de Moirans, dans la vallée du Drac, et le Nord-Ouest du département.

Écologie locale

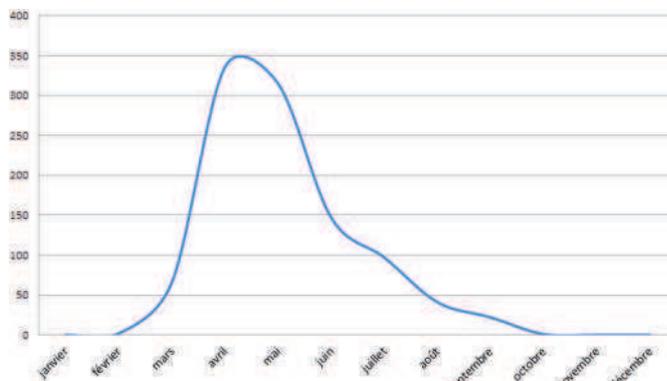
Le petit gravelot s'est adapté à la disparition progressive des bancs de graviers de nos rivières aujourd'hui "rectifiées" pour coloniser des milieux artificiels comme les carrières. Ses sites de nidifications sont dénués de végétation, il consomme des insectes principalement mais aussi des vers, mollusques, larves.

Tendance évolutive

La population du petit gravelot est très fragmentée. La population est petite, localisée dans les milieux favorables, mais aucun déclin n'est identifié. La population est un puits : la population est maintenue par l'immigration d'individus.

Phénologie saisonnière

Le déroulement de la migration apparaît clairement sur le graphique avec un pic d'observations tout au long du mois d'avril. On notera que le nombre de contacts reste élevé durant tout le mois de juin : les populations sont relativement bien connues et suivies.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

- ✓ Conservation des gravières, et des habitats de substitution, gestion des niveaux d'eau.

Zones humides

Maintien d'un réseau de zones humides

- ✓ Diversification des berges (roselières...)

- ✓ Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

- ✓ Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Lambert, A. Atamaniuk

Version : Mar-16